Logique du projet instruction pour tous

Le « mauvais élève » n’était pas coupable

Si un élève ne veut pas apprendre une matière particulière, du moins telle qu’elle est présentée ou enseignée, cela en fait-il un « mauvais élève » ?

Si un élève ne peut pas apprendre une matière particulière, du moins telle qu’elle est présentée ou enseignée, cela en fait-il un « mauvais élève » ?

Si un élève doué veut et peut apprendre dans une matière particulière, cela fait-il de lui un « bon élève » ?

Voilà des questions de débat et nous mettrons les réponses au début du livre. Nous dirons aux gens, adultes, ados ou enfants ***qu’ils n’étaient pas ou ne sont pas coupables de ne pas pouvoir ou de ne pas vouloir apprendre un sujet particulier.***

Personnellement, je dirais qu’un mauvais élève est celui ou celle qui martyrise, humilie, écrase, fait chanter, rackette, dévalorise ou généralement abaisse le moral d’autres élèves. Que dire de la « petite élève modèle » – vêtements de grandes marques, téléphone dernier cri, élégance, coiffure parfaite, joli visage, très bonnes notes, etc. – mais qui publie des photos dévalorisantes d’une autre élève sur Internet ? Il y en a qui se suicident à ce « petit jeu » qui ne semble faire rire que leurs auteurs et complices.

***Un système créateur de « mauvais élèves » à la chaîne***

Un système scolaire qui force des enfants à assister à un cours, que ce cours contient obligatoirement un certain nombre d’enseignements déterminés pour tous les élèves, que ce cours doit être assimilé dans une période de temps fixée d’avance par l’autorité, ce système ne peut qu’engendrer artificiellement de « mauvais élèves ».

Le coupable n’est pas l’élève. Le coupable est celui qui a créé le système et celui qui le perpétue par la force de la Loi. Tant que ce système fixe sera perpétué, nous aurons des échecs non seulement scolaires, mais civilisationnels.

Vous voyez le travail que nous avons à faire ? Ce sera passionnant, vraiment passionnant.